

**La Mairie de Nancy a décidé de modifier les conditions d'hébergement de l'Union Locale CGT de Nancy qui prévalaient depuis 1936. Sous prétexte de faire des économies, la Mairie souhaite imposer le paiement d'un loyer à l'Union Locale faute de quoi cette dernière se retrouvera dans la situation d'un occupant sans titre, avec toutes les difficultés qui vont avec !**

La justification budgétaire ne tient pas une seconde ! En effet, le « coût » de la mise à disposition est estimé à 44 000 € par an, soit 0,03 % du budget de la Mairie de Nancy. 44 000 € cela représente 0,42 € par an et par habitant ! Clairement les motivations de la municipalité se situent ailleurs ...

**La CGT estime qu'elle doit pouvoir bénéficier de locaux gratuits et ce pour plusieurs raisons :**

- ✚ **Tout d'abord, la présence de l'Union Locale contribue au rayonnement de la ville de Nancy et à son attractivité dans la Métropole.**
- ✚ **Ensuite, la CGT considère que son Union Locale remplit une « mission de Service Public » notamment au travers de ces permanences juridiques, gratuites et ouvertes à tous. Elle est instrument indispensable concourant à l'accès aux droits des salariés et plus**

**spécialement les plus précaires ! En 2017, plus d'un millier de salariés venant de l'ensemble de la Métropole se sont rendus à ces permanences.**

En modifiant, les conditions d'hébergement de l'Union Locale CGT, la Mairie de Nancy ne s'attaque pas qu'à la seule CGT. C'est une attaque en règle contre l'ensemble des salariés de la Métropole et leur accès aux droits !

L'Union Départementale CGT de Meurthe & Moselle et l'Union Locale CGT de Nancy refusent le recul social que souhaite imposer la Mairie ! Il est urgent de se mobiliser très fortement afin d'imposer la gratuité de la mise à disposition au regard de la Mission de Service Public rendue par l'UL CGT Nancy !

**Seule la lutte et l'augmentation du rapport de force sera de nature à peser sur la municipalité de Nancy et la Métropole afin d'obtenir la gratuité. L'UD CGT 54 et l'UL de Nancy appellent à une forte mobilisation le 22 juin prochain.**

**RASSEMBLEMENT LE VENDREDI 22 JUIN 2018  
A L'UL A 10H00**

**Départ (en direction de la Métropole, avec un passage par la Mairie) à 10h00. Barbecue militant à partir de 12h00 sur l'esplanade de la Métropole sur le viaduc Kennedy.**